

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 19 avril 2023

LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL APPORTE SON SOUTIEN AUX EQUIPES DE L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITE SUITE A L'INCENDIE DE LEURS BUREAUX DE BREST.

Le Conservatoire du littoral, établissement public en charge de la protection du littoral, apporte son soutien aux équipes de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) suite à l'incendie de leurs locaux survenu dans la nuit du jeudi 30 au vendredi 31 mars au port de Brest. Il exprime ainsi la solidarité au sein de la communauté professionnelle et humaine d'Etablissements publics, œuvrant pour l'intérêt général et condamne les actes de vandalisme ou de violence à l'encontre des structures engagées dans l'action publique de protection de la nature. Il appelle à un dialogue multi-acteurs apaisé pour organiser le maintien d'usages durables en milieu marin, dont la pêche.

Nos océans, la vie marine qu'ils abritent sont un bien commun. L'Office Français de la Biodiversité, établissement public du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, est en charge de la protection et de la restauration de la biodiversité sur terre et en mer et organise la concertation et la médiation entre les différents usagers.

Partenaires sur le terrain, l'OFB et le Conservatoire du littoral partagent une même vision du nécessaire devoir envers notre société, envers les générations futures de protéger les écosystèmes marins et littoraux, si fragilisés, mais dans lesquels l'Homme a toute sa place. Les deux établissements publics œuvrent en mettant à disposition des acteurs locaux et nationaux cette conviction profonde et leurs compétences techniques, pour interagir avec les collectivités territoriales, les responsables élus, administratifs et associatifs et la société civile locale.

Nous rappelons que notre responsabilité est de préserver, pour ceux qui nous succéderont, la diversité des milieux naturels et leur potentiel d'évolution et de résilience.